

## Le vote électronique à l'horizon pour 2022 ?

Article rédigé par *Libération*, le 18 février 2021

Source [Libération] Un amendement déposé par le gouvernement au Sénat propose d'autoriser les électeurs à voter pour la prochaine présidentielle, de manière électronique, la semaine précédant le scrutin dans un nombre de villes définies.

La majorité le présente comme un moyen efficace pour lutter contre l'abstention. L'opposition comme une « *simple manœuvre électoraliste* ». Le gouvernement a déposé, mardi 16 février au Sénat, dans le cadre de l'examen du projet de loi organique relatif à l'organisation de la prochaine élection présidentielle, un amendement visant à permettre le vote par anticipation en 2022. Une première en France.

S'il venait à être adopté, l'amendement permettrait aux citoyens de voter, à une « *date fixée par décret, durant la semaine précédant le scrutin* » grâce à des urnes électroniques placées dans différentes villes du territoire national et à l'étranger. La liste de ces communes devra être arrêtée par le ministère de l'Intérieur indique le texte.

Les électeurs qui le souhaitent pourraient notamment voter dans la commune de leur choix et non plus seulement dans celle où ils sont inscrits sur liste électorale. Pour éviter le « double vote », il sera toutefois mentionné sur ces listes que les électeurs ayant choisi le vote par anticipation se sont déjà prononcés. Le dépouillement du scrutin se ferait toujours le dimanche de l'élection aussi bien pour les votes dits « classiques » que ceux soumis durant la semaine. Enfin, tout électeur ayant choisi de voter de manière anticipée ne sera pas autorisé à recevoir de procuration.

« *L'objectif est de faire baisser l'abstention, justifie Christophe Castaner, le patron des députés La République en marche, au micro de France 2. De très nombreux Américains qui n'allaient pas voter sont allés voter grâce à ce système. Si ça permet de donner la possibilité de voter à des personnes qui ne pourraient pas ou n'auraient pas été voter, je pense que c'est important* ».

Dans les rangs macronistes, on met en avant la dernière élection américaine qui a connu [une participation historique](#) pour vanter les bienfaits que représenterait ce dispositif alors qu'il est aujourd'hui impossible de prévoir la date de fin de l'épidémie de Covid-19: « *1/3 des Américains ont voté par anticipation, permettant avec le vote par correspondance une participation historique en pleine troisième vague de Covid-19, soutient Roland Lescure, le député (LREM) des Français d'Amérique du Nord sur son compte Twitter.*

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)